AIRTECH EUROPE SARL
18, ZI Haneboesch
L-4562 Differdange
LUXEMBOURG
Téléphone : +352 58 22 82 1
Fax : +352 58 49 35
E-mail : sales@airtech.lu
Site web : www.airtech.lu

Fiche Technique

DAHLPRAM® 009

Résine de purge pour Additive manufacturing

DESCRIPTION

Dahlpram® 009 est une résine de purge économique et non abrasif conçu spécialement pour les imprimantes additive manufacturing utilisant des matières premières granulées. Dahlpram® 009 peut être utilisé dans une large plage de températures, fonctionne bien avec la plupart des résines courantes utilisés en additive manufacturing et offre d'excellents résultats.

AVANTAGES

- Grande fenêtre de mise en œuvre le rendant parfait pour la plupart des applications de purge.
- Maintient les extrudeuses en bon état et réduisant ainsi les coûts de fabrication.
- Assure des cycles de production de bonne qualité.

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Température de mise en œuvre 200 - 400°C

Dahlpram® 009 est idéal pour:

- Stabilisation thermique au démarrage
- Changement de matière
- Changement de la pompe de fonte
- Changement de couleur
- Nettoyage
- Arrêt de la machine

REMARQUES

- La température maximale d'utilisation dépend de la durée d'exposition à la température maximale et est spécifique au procédé de fabrication. Airtech recommande de tester avant la première utilisation.
- Une ventilation locale et directe est obligatoire lors de l'utilisation de l'élément de purge
- Dahlpram® 009 est semi solide aux environs de 300°C.
- Pour de meilleurs résultats nous recommandons l'utilisation d'une résine de purge non-Airtech pour purger Dahlpram® 009 avant d'imprimer avec Dahltram® S-150CF.

Dernière mise à jour : 2024-01-09
Nom du chapitre : Print-Tech®

As the conditions or methods of use, including storage, are beyond our control, Airtech Europe does not assume any responsibility for the performance of this material for any particular use. The material is sold "as is". Airtech Europe disclaims, and buyer waives, any and all implied warranties, including without limitation the implied warranties of merchantability and of fitness for particular use. The information contained herein represents typical properties and should not be used for specification purposes. This translation is provided for your convenience only. The official language is English and the official law is Luxembourg.